

DOSSIER SPÉCIAL  
**DON  
D'ORGANE**

“Quand on est mort, c’est pour la vie”, écrivait joliment Jacques Prévert. Une phrase qui prend tout son sens quand on sait que le don d’organe a été déclaré Grande Cause nationale 2009. En 2008, 222 personnes sont décédées faute d’avoir été transplantées à temps et près de 14 000 personnes attendent d’être greffées.

**La France a donc besoin de donneurs.** A l’occasion de la Journée mondiale du don d’organe, le 17 octobre prochain, *Sélection* se mobilise pour une cause qui nous concerne tous.

© PLAINPICTURE/PHOTOALTO

# DON D'ORGANE DON DE SOI

## NOTRE DOSSIER

- Jeanne, greffée à 3 mois
- “Le don de mon frère” par Marie Berry
- Infos pratiques
- Notre sondage exclusif
- Richard Berry s’engage

DOSSIER SPÉCIAL  
DON  
D'ORGANE

# PEINE DE CŒUR

PAR MARIE-LAURE MOLLIS  
(PROPOS RECUEILLIS  
PAR O. VAN CAEMERBÈKE)

Soignée pour une bronchiolite, Jeanne, 3 mois, s'avère souffrir d'une déficience cardiaque. Une transplantation est alors vitale. Sa mère, Marie-Laure, raconte.

**Dimanche 15 octobre 2006, 14 heures.**

Gyrophares clignotant, le véhicule du Samu pédiatrique se faufile prudemment dans la circulation. Direction : Necker, l'hôpital parisien des enfants malades. Minuscule sur ce brancard bien trop grand pour elle, Jeanne, ma petite poupée, somnole d'épuisement. Mes yeux ne la quittent pas un seul instant, et ceux du médecin réanimateur sont rivés sur la courbe d'un mo-

niteur cardiaque. En serrant la petite main de mon bébé, les images de cette folle matinée défilent dans ma tête. Tout est allé si vite...

Depuis quelques semaines, Jeanne mangeait de moins en moins. Sans être vraiment inquiets, Richard, mon époux, et moi-même, nous étions quand même décidés à vérifier son poids. Après avoir déposé à l'école Clara, 7 ans, et Pauline, 4 ans, nées du premier mariage de Richard <sup>(1)</sup>, nous avons pris le chemin du centre de protection maternelle et infantile. Là, le premier diagnostic tombe : Jeanne n'a pas pris un gramme depuis trente jours ! Puis, au Centre hospitalier de Longjumeau, tout proche de chez nous, les pédiatres décèlent un début de bronchiolite. Mais la radio des poumons va révéler quelque chose de bien plus grave : un « problème » au cœur. Un problème dont nous ignorons encore tout...

**Nous voici arrivés à Necker.**

L'équipe médicale transfère immédiatement Jeanne en salle d'échographie. Quelques minutes plus tard, le chef de clinique du service de cardiologie me reçoit dans son minuscule bureau : « Votre enfant est en phase d'insuffisance cardiaque terminale. Son cœur a la taille de celui d'un adulte et ne se contracte presque plus. A tout moment, elle risque l'arrêt cardiaque ou respiratoire. » Je sens mes jambes se dérober, mais à peine ai-je accusé le coup qu'une infirmière m'interpelle : « Venez vite ! » Il est 15 h 30. Le visage de Jeanne a disparu sous un masque. Un médecin lui presse le thorax. Arrêt respiratoire. Je m'écroule en larmes. On la transporte



**A 3 ans, Jeanne est une petite fille comme les autres.**

au service de réanimation. Richard, qui était parti s'occuper des grandes, m'a rejointe et nous faisons la connaissance du cardiologue. Son explication est claire : si les médicaments ne viennent pas soulager les fonctions vitales de Jeanne, il faudra envisager la greffe. Nous avons toujours été favorables au don d'organe, mais cette fois, c'est de la vie de notre fille qu'il s'agit...

**Nous passons la nuit** dans l'unique chambre du service de réanimation

pédiatrique, destinée aux parents dont les médecins pensent que l'enfant ne survivra pas... Le lendemain matin, Jeanne vit toujours. Un jour s'écoule. Puis deux, puis trois. Le 26 octobre, elle parvient de nouveau à respirer seule et retourne dans le service de cardiologie. Notre puce somnole en permanence, mais nous voulons croire qu'elle nous entend murmurer inlassablement : « Tu es le bébé le plus fort du monde. Nous ne t'abandonnerons pas. »

© DANIEL BURGI

**Le 10 novembre**, au petit matin, je comprends que quelque chose ne va pas et suis incapable de franchir le seuil de sa chambre. « Je ne veux pas qu'elle me voie pleurer », suis-je obligée d'expliquer aux soignants. Jeanne est en « décompensation cardiaque » — autrement dit, son cœur commence à lâcher. Cette fois, la greffe n'est plus une « option médicale » mais une question de survie. L'appel au greffon est lancé dans toute l'Europe, et notre fille figure sur la liste d'attente dite de « superurgence ». Des milliers de personnes patientent parfois des années, et les greffons pour bébés sont si rares... Trouvera-t-on un cœur compatible ? Jeanne résistera-t-elle à la transplantation ? Son système cardio-vasculaire acceptera-t-il le greffon ? Dans ma tête, toutes ces questions se bousculent.

Le téléphone sonne : nous devons rejoindre la salle de réanimation. Est-il déjà trop tard ? Un médecin est penché sur le petit corps de notre fille. Son cœur a cessé de battre. Seul le massage cardiaque la maintient en vie. Au bout de dix minutes, le protocole médical oblige le médecin à s'interrompre. « Elle est morte ? » demandons-nous. Non. Le bip du monitoring résonne toujours. Son cœur est reparti. Nous décidons alors de la faire baptiser. La cérémonie, improvisée, ressemble à un adieu. De sa voix de stentor, le prêtre baptise Jeanne au sérum physiologique ! Mais elle s'accroche désespérément à la vie.

**15 novembre, 15 h 30.** Inespérée, la nouvelle tombe : un greffon est disponible. Les larmes qui emplissent nos

yeux brillent d'espoir, cette fois. Ma première pensée va vers ces parents qui viennent de perdre un enfant et vont sauver le nôtre. J'imagine leur douleur immense, mesure leur courage. Jeanne, frêle et blême, prend la direction du bloc opératoire. Ce sera une renaissance ou la fin de son voyage sur terre.

**23 h 30.** Après trois heures trente d'opération, l'anesthésiste nous rassure de sa voix gouailleuse : « Le greffon est en place. Tout va bien ! » Jeanne a repris des « fonctions cardiaques spontanées » au bout de vingt petites minutes seulement. Dans son thorax bat le cœur d'un enfant de 10 kilos. Voilà tout ce que nous saurons. J'approuve l'anonymat du don, mais j'aimerais tant pouvoir remercier les parents, leur dire mon admiration, mon estime...

**Le 1<sup>er</sup> décembre 2006**, Jeanne a retrouvé son lit, ses jouets, sa maison, ses sœurs. Aujourd'hui, à 3 ans, c'est une petite fille comme les autres qui grandit avec son nouveau cœur. Accepte quotidiennement et sans rechigner ses pipettes de médicaments ainsi que les visites mensuelles à l'hôpital. Elle chante, fait de la balançoire et des bêtises. Elle vit.

1. **J'ai rencontré Richard, mon mari, en 2003. Un an plus tôt, il acceptait que l'on prélève les organes de son épouse, décédée quelques heures après avoir donné la vie à leur fille Pauline. Comment aurait-il pu imaginer que, un jour, il se trouverait à la place du demandeur ? Au cours d'une même existence, nous pouvons tous être à la fois donneur et receveur. Ne l'oublions jamais. Le don, c'est l'espoir de la vie.**

DOSSIER SPÉCIAL  
DON  
D'ORGANE

# AU NOM DU FRÈRE

PAR MARIE BERRY



© VISUAL PRESS AGENCY/STEPH

**Marie Berry, la sœur de Richard Berry**, est née avec le syndrome d'Alport, une maladie génétique qui a progressivement empêché ses reins d'assurer leur fonction. A 17 ans, Marie doit subir une greffe : elle reçoit un rein de sa mère, avec lequel elle va vivre trente-trois ans. Mais, en 2005, une nouvelle greffe s'impose. C'est alors son frère Richard qui va lui offrir un rein. Dans son livre *Le Don de soi*<sup>(1)</sup>, Marie raconte cet instant émouvant qui a changé sa vie, un certain lundi de juin 2005. Extraits.

« J'arrive à l'hôpital en fin d'après-midi, en même temps que Richard. Tels deux prisonniers, chacun prend possession de sa chambre. La mienne au début du couloir, la sienne à l'autre bout. Étrange, ce long couloir qui nous sépare cette dernière nuit...

Nous avons, l'un et l'autre, souhaité que nos parents ne soient pas présents, ce soir, afin de les préserver. Nous profitons de cette dernière soirée, chacun de son côté, entourés de nos enfants et de nos amis les plus

bloc, et ce retard m'inquiète terriblement. On vient enfin me chercher, et un homme semble me faire comprendre que Richard se porte bien.

Aujourd'hui, j'aime encore visualiser ce moment : le rein de mon frère est inséré délicatement, tel un joyau, dans un petit espace situé sur mon côté gauche, à la hauteur de mon utérus. Il est plus facile à surveiller à cet endroit. Me voilà recousue. Le rein de mon frère est non seulement en moi, mais à moi : quelle étrange

## LE REIN DE MON FRÈRE EST À MOI. QUELLE ÉTRANGE SENSATION !

chers. Il est 22 heures, nous voilà enfin seuls, une longue nuit commence pour nous. Un même désir, au même moment, de faire quelques pas : nous nous croisons dans le couloir, nous nous serrons très fort dans les bras l'un de l'autre, avec une infinie tendresse. Je ressens moins de tension entre nous, pourtant nous avons très peur, et les mots ne viennent pas... Je pense en silence, avec un clin d'œil au passé : « Il nous faut descendre l'escalier, mon frère, j'ai mis ma main dans la tienne ! » En fait d'escalier, nous savons qu'il doit descendre au bloc le premier, demain à 8 heures.

Et « demain » arrive... La porte de ma chambre s'ouvre à 10 heures, c'est à mon tour de « descendre ». Je suis encore consciente. Je veux absolument savoir comment va mon frère. On me fait attendre une heure près du

sensation ! Il me l'a donné, certes, mais je le lui ai pris. Ne suis-je donc qu'une voleuse ? Peut-être, mais une voleuse vivante !

L'opération s'est bien passée, le transfert de vie a réussi. Durée totale des deux interventions : six heures.

Dans la salle de réveil, il ouvre les yeux avant moi, il me dira par la suite qu'il m'a entendue arriver près de lui, sur mon lit roulant, hurlant, paraît-il. Je ne me souviens pourtant d'aucune douleur.

Mais je suis encore dans les limbes, à peine consciente. Il me fait le signe convenu entre nous pour me dire que tout va bien en plissant les yeux : il sait que je ne peux pas entendre. Lentement je refais surface, comprends ce

 Marie Berry raconte comment son frère lui a sauvé la vie. En vidéo sur [www.selectionclic.com](http://www.selectionclic.com)

qui se passe autour de moi : nous sommes vivants, côte à côte ! Quand on le remonte dans sa chambre, avant moi, nous avons juste le temps de nous effleurer la main. Les larmes me montent aux yeux : c'est un des plus beaux moments de ma vie. Et je crois avoir lu dans le regard de Richard, en quelques petites secondes, une immense tendresse.

De retour dans ma chambre, très rapidement, je sens que je ressuscite, grâce au miracle de la chirurgie. La vitalité fait irruption dans mon corps : je pisse, avec une jouissance presque infantine !

Dans les heures qui suivent, je suis ébahie : ma peau, grise et déshydratée par les longues séances de dialyse, se métamorphose en une peau douce et rose comme celle d'un bébé. Tout mon corps semble respirer la jeunesse, l'épanouissement. Je suis euphorique.

Mon frère, lui, souffre (le donneur souffre beaucoup plus que le receveur : il faut le savoir et le dire). On lui a posé une sonde vésicale très douloureuse, reliée à son rein, dont on ne viendra le délivrer que trois jours après l'opération. Il apprendra alors, légèrement irrité, qu'on l'a fait patienter inutilement sept heures de trop. Le personnel, intimidé, n'a soi-disant pas osé venir le déranger. Être une star peut présenter des inconvénients !

Mon devoir est de lui prouver que son « sacrifice » n'aura pas été inutile : je veux être une femme dont il sera fier.

Je voudrais te dire, Richard, qu'il est temps pour moi de te rendre ta

liberté : tu ne dois plus « veiller sur ta petite sœur » !

J'ai grandi, et j'ai même vieilli !

Je dois, moi aussi, apprendre à être libre, je dirais mieux, apprendre à me libérer de ce passé où j'ai vampirisé tous les miens par la faute d'une injustice de naissance. Je sais que la solidarité n'est pas un vain mot : maman, Richard, les miens me l'ont prouvé. A moi désormais de me consacrer aux autres, dans le cadre de la cause que j'ai choisie : le don d'organe. Le don de soi. »

1. Extrait du *Don de soi* de Marie Berry, publié par Michel Lafon, 2005. Paru aussi en version condensée dans « Enquêtes et témoignages », Sélection du Reader's Digest, 2007.

## L'association de Marie Berry

En 2009, Marie Berry décide d'aider à son tour. Elle crée l'association Don de soi... Don de vie pour promouvoir le don d'organe, de sang, de plaquettes et de moelle osseuse grâce à des campagnes d'information, et un site Internet. S'appuyant sur un réseau d'artistes, elle organise des manifestations culturelles caritatives (expositions de peinture, de photographies, concerts ou pièces de théâtre) afin de récolter des fonds au profit de toutes associations ou fondations impliquées dans cette Grande Cause nationale 2009. Don de soi... Don de vie 48, rue Caulaincourt, 75018 Paris [www.dondesoidondevie.org](http://www.dondesoidondevie.org).

# DON D'ORGANE MODE D'EMPLOI

DOSSIER SPÉCIAL  
DON  
D'ORGANE

PAR ANNA HERKURT

Qui peut donner ? Que donne-t-on exactement ? Quelles sont les démarches à effectuer pour être donneur ? Parlons-en !

## ● A quoi sert le don d'organe ?

A prélever un organe sain sur une personne, le plus souvent en état de mort cérébrale, afin de le transplanter chez un malade dont un organe est défaillant. Cette greffe permet de sauver la vie à ce dernier ou de lui redonner une vie autonome.

## ● Qu'appelle-t-on mort cérébrale ?

Une mort due à un accident vasculaire cérébral ou à un traumatisme crânien entraînant l'arrêt brutal et irrémédiable de l'activité du cerveau. La respiration et les battements du cœur sont maintenus artificiellement afin de conserver les organes en état de fonctionnement. Les cas de mort cérébrale sont rares : seulement 1 % des décès à l'hôpital.

## ● Quels sont les organes que l'on peut prélever et greffer ?

Le cœur, le foie, le rein, le poumon, l'ensemble cœur-poumons, le pancréas, l'intestin, les os, la cornée, la peau. On prélève chez le même donneur un ou plusieurs organes, selon leur état.

## ● Puis-je refuser de mon vivant le prélèvement de mes organes après ma mort ?

La loi de bioéthique du 6 août 2004 est claire : tout Français est considéré comme consentant au don d'organe s'il n'a pas manifesté d'opposition de son vivant.

Pour signifier votre refus, vous pouvez vous inscrire sur le Registre national des refus, géré par l'Agence de la biomédecine. Procurez-vous le formulaire d'inscription sur le site [www.dondorganes.fr](http://www.dondorganes.fr) ou en laissant vos coordonnées au numéro vert (gratuit) 0800 20 22 24. Les médecins consultent ce registre et renoncent au prélèvement si le nom du défunt apparaît. L'inscription au registre n'est pas obligatoire mais garantit le respect de votre volonté. Vous avez également la possibilité de faire savoir votre opposition à vos proches.

Si, à l'inverse, vous êtes pour le don d'organe :

- Signalez à vos proches votre position afin que ceux-ci puissent témoigner de

votre choix. Bien souvent, dans l'ignorance de la volonté du défunt, les familles refusent le don. Et même si, en l'absence d'opposition formelle de la personne décédée, la loi autorise les médecins à prélever, dans la pratique ceux-ci ne vont jamais à l'encontre d'une décision négative prise par les proches.

- Mieux encore, portez sur vous une carte de donneur d'organe. Celle-ci affirme votre position en mentionnant cette phrase : « Je décide de faire don après ma mort d'éléments de mon corps (organe, tissus) en vue d'une greffe. J'ai informé mes proches de cette décision. » Sachez toutefois que, même si vous portez cette carte — ou un simple papier —, vos proches seront quand même consultés.

## ● Où se procurer une carte de donneur d'organe ?

En l'imprimant sur le site de l'Agence de biomédecine : [www.dondorganes.fr](http://www.dondorganes.fr) ou auprès des différentes associations en faveur de la greffe telle que France Adot ([www.france-adot.org](http://www.france-adot.org)), qui vous offre cette carte de donneur détachable !

## ● Après ma mort, ma famille saura-t-elle à qui l'on a fait don de mes organes ?

Non ! En France, le don est anonyme. De même, le receveur ne connaîtra jamais l'identité de son donneur. Quand un organe est disponible, l'Agence de biomédecine l'attribue à un malade selon des règles strictes de priorité fondées sur des critères médicaux et géographiques, et sur le temps de conservation possible du greffon.

## ● Peut-on donner un organe de son vivant ?

Oui : un rein, un lobe de poumon ou de foie. Ce don n'est possible qu'au bénéfice d'une personne proche : parent, frère, sœur, enfant, grand-parent, oncle, tante, cousin germain, conjoint, personne justifiant de deux ans de vie commune avec le receveur. La pratique est très encadrée pour des raisons médicales et éthiques : il faut s'assurer que le donneur a bien compris les enjeux et les risques de l'opération et qu'il n'a pas subi de pression de l'entourage. En France, la greffe à partir d'un donneur vivant se pratique exclusivement pour

## FRANCE ADOT

Créée en 1969 à l'initiative du P<sup>r</sup> Jean Dausset, prix Nobel de médecine, France Adot (Fédération des associations pour le don d'organes et de tissus humains) a pour mission de sensibiliser le public à la cause du don d'organes et du don de moelle osseuse. Regroupant 80 associations départementales, France Adot favorise aussi les actions d'éducation et d'information dans ces domaines. En 2008, elle a sensibilisé plus de 70 000 jeunes élèves et organisé 200 manifestations et 175 conférences publiques. Plus de 1 500 bénévoles apportent leur contribution à cette fédération qui diffuse la carte de donneur, vecteur de dialogue et affirmation de la position de chaque citoyen concerné. En 2009, synonyme de Grande Cause nationale, France Adot s'inscrit dans le collectif « Don de vie », dont elle est un des membres fondateurs.

le rein, les autres dons du vivant présentant davantage de risques pour le donneur ; 5 % des greffes y sont effectuées à partir de donneurs vivants, contre 40 % aux États-Unis et dans les pays scandinaves.

#### ● Peut-on vendre un organe ?

Non ! En France, le don est bénévole et anonyme et ne peut faire l'objet d'aucune compensation. La loi de bioéthique prévoit de lourdes sanctions en cas de non-respect de cette règle.

#### ● Qu'appelle-t-on compatibilité ?

Pour qu'une greffe prenne, le greffon doit être compatible du point de vue immunologique. Une prise de sang détermine le groupe tissulaire (HLA) d'un individu. Il y a compatibilité lorsque le donneur possède le même groupe HLA que le receveur. Dans le cas contraire, il y a rejet. On peut atténuer les risques d'échec grâce à des médicaments (telle la ciclosporine) qui, depuis les années 1980, ont permis la multiplication des greffes et augmenté le taux de survie des patients de manière spectaculaire.

#### ● Existe-t-il une limite d'âge pour donner un de ses organes ?

Aucune. Si un cœur est rarement prélevé après 60 ans, les reins et le foie peuvent l'être sur des personnes âgées. Les organes d'un enfant peuvent aussi être donnés ; leur petite taille permet de greffer un autre enfant. Les parents doivent alors donner leur consentement par écrit. En 2008, 2,2 % des donneurs avaient moins de 16 ans, 30,1 % de 16 à 45 ans, 34,2 % de 46 à 60 ans et 33,5 % plus de 60 ans.

#### ● Quelle est la position des religions sur le don ?

Pour les principales religions monothéistes présentes en France (christianisme, judaïsme, islam) la vie humaine est sacrée : elles sont donc favorables au don d'organe.

#### ● Quel est l'avenir du don ?

L'Agence de biomédecine soutient le développement des prélèvements à partir de donneurs vivants pour les greffes de rein ainsi que les prélèvements à partir de donneurs décédés après arrêt cardiaque (autorisé en France depuis 2005).

## Retrouvez ce dossier sur **Europe 1**

dans l'émission de **Faustine Bollaert**, **Et si c'était ça le bonheur ?**, le 16 octobre à 15 h, avec pour invités **Stéphane Calmeyn**, rédacteur en chef de **Sélection**, et **Marie Berry**, présidente de l'association **Don de soi, don de vie**.  
Du lundi au vendredi de 15 h à 16 h, l'émission aborde tous les thèmes qui vous touchent au quotidien : travail, famille, intimité...  
Pour témoigner en direct dans l'émission, appelez le 3921 (0,34 €/min).



### SONDAGE GNS

# LES FRANÇAIS DONNENT... LEUR OPINION

PAR OLIVIER VAN CAEMERBÈKE

Question de vie et de mort, le don d'organe est trop souvent un sujet tabou. Qu'en pensent les Français ?

**88 % des Français** approuvent le don d'organe et 77 % sont prêts à donner leurs organes. Tels sont les deux premiers résultats de notre grand sondage <sup>(1)</sup>. « Ces chiffres montrent que la population a pris conscience de l'importance de l'enjeu, analyse le D<sup>r</sup> Alain Tenaillon, membre du conseil d'orientation de l'Agence de la biomédecine <sup>(2)</sup>. »

Alors pourquoi tant de malades sont-ils inscrits sur les listes d'attente ? En partie parce qu'à peine plus d'un Fran-

çais sur deux a fait savoir à ses proches sa position sur la question du don d'organe.

« C'est fondamental ! insiste le D<sup>r</sup> Tenaillon. Environ 30 % des prélèvements sont refusés par la famille du défunt, bien souvent parce qu'elle ignore si ce dernier y était favorable. »

En la matière, les hommes peuvent prendre exemple sur les femmes : ils sont seulement 47 % à avoir informé leur entourage, contre 57 % des femmes.

Nous avons demandé aux Français favorables au don d'organe les raisons de leur position. Et c'est l'espoir de « sauver la vie de quelqu'un » qui arrive largement en tête (cité par 85 % des sondés).

« Excellente nouvelle ! se réjouit le D<sup>r</sup> Tenaillon. Toute la philosophie française en matière de don d'organe repose sur cet altruisme. Le don est un

acte généreux, anonyme, désintéressé et doit le rester. »

Toutefois, deux Français sur trois n'oublient pas qu'ils pourraient, eux aussi, être un jour dans la position du demandeur. « Si j'étais en attente d'une greffe, j'aimerais savoir que les gens sont donateurs » reconnaissent 66 % des sondés et 72 % des personnes de plus de 65 ans.

 Tous les résultats de notre sondage sur [www.selectionclic.com](http://www.selectionclic.com)

## Pour en savoir plus...

Retrouvez Stéphane Calmeyn, rédacteur en chef de *Sélection*, et Marie Berry, présidente de l'association Don de soi...

Don de vie, sur LCI, dans l'émission de Valérie Expert, *On en parle*, le jeudi 15 octobre à 10 h 30. Du lundi au jeudi, de 10 h 30 à 12 h, dans *On en parle*, Valérie Expert et ses invités abordent tous les sujets d'actualité qui font débat. Vous pouvez

intervenir dans l'émission par téléphone au 01 41 41 43 00 ou en déposant un message à : [onenparle@lci.fr](mailto:onenparle@lci.fr)



« Pour ceux-là, charité bien ordonnée commence par soi-même », remarque, amusé, le D<sup>r</sup> Tenaillon.

Pour un peu plus de quatre personnes sur dix, « ce que l'on peut faire de leurs organes après leur mort n'a pas d'importance ».

« Même si cette motivation arrive en troisième position, cela signifie que 59 % des sondés sont sensibles au respect de la dépouille, remarque le responsable de l'Agence de la biomédecine. Les médecins pratiquant les greffes le

savent bien, et les corps sont rendus aux familles avec le moins de cicatrices apparentes possibles. »

Enfin, 20 % des Français se disent prêts à donner leurs organes afin qu'une « partie d'eux-mêmes continue à vivre ». Une motivation particulièrement mise en avant par les moins de 35 ans (27 %).

Parmi les 23 % de Français qui refusent le prélèvement de leurs organes après leur mort, beaucoup expliquent ne pas vouloir « imposer cette épreuve à leurs proches » (36 %). Et près d'une personne sur trois (mais 45 % des moins de 35 ans) avoue ne pas supporter l'idée que l'on puisse toucher à son intégrité physique. En outre, 27 % des sondés — surtout les plus de 50 ans et les femmes — affirment que leurs organes sont en trop mauvais état. « Ils s'imaginent qu'avec l'âge les organes ne sont plus aptes à être transplantés, commente le D<sup>r</sup> Tenaillon. Ce qui n'a aucun sens. Un homme ou une femme de 85 ans peut tout à fait donner un rein ou un foie, par exemple. »

21 % des personnes interrogées affirment, elles, que leur religion est opposée au don d'organe. « A tort, s'insurge notre spécialiste, puisque les principales religions monothéistes présentes en France (christianisme, judaïsme, islam) n'ont formulé aucune opposition de principe. »

Enfin, un Français sur six avoue sa difficulté à envisager sa propre mort — notamment les femmes (21 % contre 10 % des hommes).

« Sans doute sont-elles un peu plus franches que ces messieurs ! Il n'est évident pour personne d'envisager son décès, mais, une fois cette étape fran-

## Oui, je suis d'accord pour donner mes organes, parce que...

Je pourrai ainsi sauver la vie de quelqu'un	85 %
Si j'étais moi-même en attente d'une greffe, j'aimerais savoir que les gens sont donateurs	66 %
Étant mort, ce que l'on pourra faire de mes organes n'aura plus d'importance pour moi	41 %
De cette façon, une partie de moi continuera à vivre	20 %
J'ai été sensibilisé par les messages des associations en faveur du don d'organe	19 %
La religion m'a enseigné que la vie est plus précieuse que tout	9 %
Un de mes proches est décédé faute d'avoir reçu une greffe	4 %
J'ai été sensibilisé par la médiatisation de malades célèbres	3 %

chie, le don d'organe apparaît comme un acte remarquable. »

Pour lutter contre la pénurie de greffons, la loi française de 1994 — révisée en 2004 — fait de chacun de nous un donneur potentiel (voir p. 50). Et, notre sondage le révèle, ce principe est approuvé par 69 % des Français.

« Il s'agit d'une information importante, souligne le D<sup>r</sup> Tenaillon. En effet, l'an prochain, le projet de loi de réforme des lois de bioéthique sera discuté au Parlement. Des décisions importantes vont être prises. »

Or, en juin dernier, consultés sur cette question par le ministère de la Santé dans le cadre des états généraux de la Bioéthique, douze Français représentant

la société civile avaient préconisé le « consentement explicite » en lieu et place du « consentement présumé ».

« Le consentement explicite ferait considérablement baisser le nombre de greffes réalisables, s'alarme le D<sup>r</sup> Tenaillon. Or votre sondage, qui est bien plus représentatif de l'opinion de la population française, montre que sept Français sur dix sont d'accord avec la loi actuelle. Les décideurs politiques devront en tenir compte. » ■

**52 %**  
DES FRANÇAIS ONT INFORMÉ  
LEURS PROCHES

1. Sondage GNS réalisé par Internet du 9 au 15 juillet 2009 auprès de 1 202 personnes constituant un échantillon national représentatif de la population française. Les résultats ont été redressés selon le profil de la population française par la méthode des quotas.